

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75115

Objet

Subvention exceptionnelle
à la Sté "Les Amis des
Bêtes".

DATE DE CONVOCATION

24 Novembre 1975

DATE D'AFFICHAGE

24 novembre 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le vingt huit novembre à heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ,
MM. STIPAL, BUCHET, BARDE, BUJARD, DUFOUR, COLLE, LARGETEAU,
MONTRON, DOIREAU, BROTRÉAU, LACHAUD, BERLAND, DOMÉCO, BOUCHET,
DELAIR, BOUTET, Mme FAVIERE, M. BARRIERE, Me TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. NAULIN par Melle FOUCHÉ
Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM. MM. RIVIERE, Mme BIDEAU

M Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

La Société "Les Amis des Bêtes" sollicite de la Ville une
aide exceptionnelle qui pourrait s'élever à 2 500 F étant donné
ses difficultés financières actuelles.

En 1974, la Ville avait accordé en plus de la subvention de
fonctionnement une subvention exceptionnelle de 1 500 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

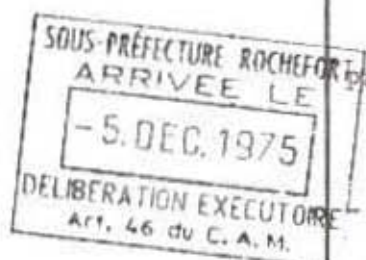
Vu la demande présentée par Mme MARTIN, Présidente de la Sté
"Les Amis des Bêtes",

Vu l'avis de la Commission des Finances du 25 novembre 1975,

Considérant l'utilité incontestable de l'oeuvre accomplie
par cette association,

DECIDE :

d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 2 500 F
(deux mille cinq cents francs) à l'Association "Les Amis des Bêtes"
pour 1975.



- le crédit correspondant sera prélevé sur les dépenses imprévues du Budget 1975, la dépense étant imputée sur le chapitre 951 article 657.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. Les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]